



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du 5 septembre 2024

- De : Bertrand de Menthière et Bernard Cordier
- Le : 08/09/24

1. Présentation d'un avant-projet pour l'aménagement du stade du Sauze

Les référents ont été invités par Monsieur le Maire à une réunion le 28/08/24 pour présenter un avant-projet d'aménagement du stade du Sauze.

En l'absence de Bertrand de Menthière, Boris Le Chevalier l'a remplacé.

Une réunion du Conseil le 23/03/24, en présence de Monsieur Serge Husson adjoint aux sports, avait permis au Conseil de Quartier d'exprimer des souhaits sur le futur de l'installation détruite (voir le compte-rendu de l'époque).

La refonte du stade du Sauze a été présentée sous forme de 2 projets aux temporalités différentes : le premier, à lancer avant la fin du mandat en cours, concerne l'ancien emplacement du local incendié et désormais détruit et le terrain qui lui fait face à l'entrée du stade ; le second sera étudié dans le cadre du plan de mandat suivant et concerne les terrains de tennis, le terrain de football et son annexe.

Le projet 1 est un avant-projet qui devait être présenté par Monsieur Husson, mais qui a été reporté au prochain conseil le 6/11/24.

Un slide a été présentée par Bernard pour montrer les limites de cette phase : un parking de 60 places remplacerait le bâtiment incendié et un bâtiment de 400 m² abriterait 3 espaces dédiés à des sports de contact (judo, Karaté, Aïkido ...) ainsi qu'aux vestiaires, toilettes et espace de convivialité, y compris des gradins.

Derrière ce bâtiment seraient créés 2 pistes de padel.

Il ne s'agit que d'un avant-projet qui nous est présenté ainsi qu'aux associations sportives concernées et donc susceptible de modifications. La prochaine réunion du 6/11 avec Monsieur Husson permettra d'aller plus loin dans le détail.

2. Distribution des flyers dans le quartier à partir du 5 septembre et organisation logistique du 13 septembre

La distribution est assurée comme pour le vide-greniers par les responsables de secteurs. Les absences annoncées des membres ont été compensées par des extensions de zones de boitage.

3 barnums de 18 m², 10 tables et 20 chaises sont prévus.

Ce matériel doit être livré par le service logistique de la mairie dans le préau de l'école Marin le jeudi 12. Il sera demandé s'il est possible de livrer le matériel sur le côté de l'église. Dans ce cas, les volontaires sont réquisitionnés à 18h.

Si cette livraison à côté de l'église n'est pas possible, il faudra tout transporter (le matériel est sur des chariots) depuis l'école Marin vers la place de l'église et prévoir plus de temps d'installation. Un message Whatsapp sera envoyé dès la réponse du service logistique.

3. Création d'un groupe de travail sur les mobilités du quartier du Bourg

Le report des travaux de l'avenue du 8 mai 1945 après la finalisation des travaux du pont Esplette a été acté comme le conseil de quartier, l'association SOS Tassin et les habitants l'avaient souhaité.

Nous avons-nous même demandé en plus une étude sur les mobilités du quartier du Bourg au sens large, qui doit être conduite, selon le Conseil de quartier, pendant ce temps de report. La mairie nous demande d'initialiser cette étude. Nous allons constituer un groupe de travail constitué de membres de notre conseil pour étudier toutes les solutions envisageables qui seront présentées à la mairie.

Réponse ou précision apportée par la Ville :

A la demande à nouveau réitérée de Monsieur Cordier d'avoir une étude de circulation sur l'ensemble du quartier, Monsieur le Maire et Monsieur Rio ont répondu que l'aménagement de l'avenue du 8 mai 1945, tel qu'il a toujours été pensé par l'équipe municipale, n'a jamais eu vocation à être immuable, mais à apaiser la circulation, sécuriser les cheminements piétons et mettre fin à des problématiques de stationnement irrégulier sur la chaussée devant l'école Saint Claude. Il est indispensable pour des sujets tels que la voirie et la sécurité routière d'agir et d'ajuster, au besoin, en apportant d'autres évolutions et aménagements par la suite, plutôt que de rester dans une forme d'immobilisme par peur de conséquences irrémédiables qui ne le sont, en fait, pas. Aussi, Monsieur le Maire a invité les membres du Conseil de quartier à être force de proposition et à contribuer grâce leur connaissance du terrain et des riverains, à la réflexion sur l'amélioration de la circulation et de la sécurité routière.

Ce compte-rendu est un appel à candidature au sein de notre conseil à toutes personnes intéressées, quelques soient leurs compétences. Merci de vous signaler par Whatsapp sur « Tassin le Bourg Mobilités » ou courriel.

Il est demandé à la mairie de se faire confirmer par la métropole que les travaux de réfections du pont Esplette sont toujours prévus d'avril 2025 à octobre/novembre 2025.

La demande de confirmation a été adressée au service voirie de la Métropole, mais les dernières et récentes discussions sur le sujet portaient toujours sur un chantier prévu sur la période d'avril à novembre 2025.

1. Fixation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au

Mercredi 6 novembre 2024 à 19h30 à l'école Marin, salle Poterie.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur



Ville Tassin la Demi-Lune



villetassinlademilune



@TassinDemiLune



Tassin-la-Demi-Lune - 69160



Ville Tassin la Demi-Lune